



Janvier 2022

Autorisations pour des produits à base d'OGM

Tableau 1
Plantes utiles

Evénements de transformation / Identificateur unique	Nom du produit	Entreprise
40-3-2 / "Roundup Ready" MON-Ø4Ø32-6	Soja	Monsanto
Bt176 / SYN-EV176-9	Maïs	Syngenta
Bt11 / SYN-BTØ11-1	Maïs	Syngenta
MON810 / "MaisGard" MON-Ø81Ø-6	Maïs	Monsanto

Tableau 2
Enzymes, vitamines et autres produits

Nom du produit	Entreprise
Vitamine B12	Sonofi Aventis
Vitamine B2 (riboflavine)	DSM
Enzyme de présure chymosine « Maxiren »	DSM
Enzyme de présure chymosine « Chy-Max »	Christian Hansen
Amylase Novamyl 10000 BG	Novozymes
Ice Structuring Protein Type III HPLC 12	Unilever
Asparaginase Acrylaway	Novozymes
Serinprotease Formea CTL	Novozymes
Asparaginase Acryaway HighT	Novozymes
2'-O-Fucosyllactose	Glycom A/S
Lacto-N-Neotetraose	Glycom A/S

Veillez noter que cette liste du tableau 2 peut ne pas correspondre à l'état le plus récent. A partir de juillet 2021, les produits de fermentation autorisés qui sont produits en milieu confiné par un micro-organisme génétiquement modifié, puis épurées, séparés et chimiquement définissables, seront listés dans l'[annexe 3](#) de l'Ordonnance du DFI sur les denrées alimentaires génétiquement modifiées (ODAIGM, RS 817.022.51).